

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 avril 2021

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- 1) L'ouverture d'un programme voirie SDEE 2021 sur la base de devis de cet organisme pour ce qui est des emplois partiels (6 262,20 € TTC), le parking (18 801,09 € TTC), l'élargissement de la route Saint Nicolas (28 428,12 € TTC) et la réfection de la chaussée de l'Herm (59 162,00 € TTC) ;
- 2) L'attribution des subventions aux associations de la commune pour un total de 5400,00€ à l'AMCA, le Comité des fêtes, la Société de chasse, le Club Notre Temps, et le Galopeur Fou ;
- 3) La vente définitive de la parcelle F 410 à Madame HOLFELTZ .
- 4) La vente définitive de la parcelle F 369 à Madame TOSI ;
- 5) La suppression de l'ancien poste d'agent technique territorial et la modification du tableau des emplois ;
- 6) Le vote des taux des impôts locaux (qui restent inchangés pour 2021) ;
- 7) La délibération modificative suite à la notification tardive du montant des bases fiscales pour l'année 2021 ;
- 8) La modification des durées d'amortissement, de 30 à 60 ans, à compter du budget 2021, ce qui réduira les charges pesant sur la section d'exploitation du budget de l'eau ;
- 9) L'accord pour la signature d'un contrat de vente d'herbe à Monsieur Nicolas CABANE sur la parcelle F 800 ;
- 10) La décision de solliciter les électeurs de la section de Chazeaux pour la vente de la parcelle sectionale F 322, le dimanche 16 mai de 10h00 à 12h00 à la salle polyvalente d'Auroux ;
- 11) La mise à disposition d'une parcelle communale de moins de 10 m² à Monsieur OBRINGER de l'Herm, selon une convention de mise à disposition et sous paiement d'une redevance annuelle de 30 € ;

Le compte-rendu exhaustif de cette réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie